



**COMMUNICATION SUR LE PROGRES**

**Global Compact**

**2011 – 2012**

Secrétaire Général  
Nations-Unies  
New York – NY 10017  
USA

Bagnols sur Cèze, le 20 janvier 2012

### **Déclaration du Président**

Plus qu'une prise de conscience, les actions en faveur des droits de l'Homme, des Normes du travail, de l'Environnement et de la Lutte contre la corruption sont désormais une nécessité et une direction vers laquelle orienter nos politiques.

La société Vanneuille soutient les dix principes du Pacte Mondial depuis le mois d'octobre 2003. Nous renouvelons notre engagement à adopter, soutenir et appliquer ces dix principes.

Dans la continuité des années précédentes, notre détermination à respecter et promouvoir le Pacte Mondial se vérifie au travers de notre politique qualité mais aussi par la stratégie, la culture au sein de l'entreprise ainsi que par les opérations quotidiennes de notre société.

Nous affichons clairement notre volonté de contribuer au Développement Durable. Nous nous employons ainsi jour après jour à instaurer et transmettre les bonnes pratiques auprès de nos collaborateurs et partenaires commerciaux. Toutes les décisions stratégiques et les démarches commerciales s'appliquent également à mettre en évidence notre responsabilité sociale lors des interactions avec les parties prenantes de notre société.

Gaël VANNEUVILLE

*Président*

## L'Engagement Pacte Mondial en 2011

Pour l'année 2011, la société Vanneuille a souhaité mettre en avant son engagement pour les principes du Pacte Mondial en communiquant et en impliquant davantage ses huit salariés. Ainsi, la liste des dix principes est affichée sur le panneau de communication de la société et la présentation d'entreprise effectuée par nos commerciaux mentionne immanquablement notre soutien et la promotion du Pacte Mondial.

Depuis la fin d'année 2011, nous mettons à jour en vue d'une très prochaine diffusion, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. Une étude de tous les postes et des risques inhérents est menée en profondeur. En effet, les risques professionnels sont liés aux conditions générales de travail et font peser sur les salariés la menace d'une altération de leur santé qui peut se traduire par une maladie ou un accident. Il appartient à l'employeur de supprimer ou de réduire ces risques afin d'assurer la sécurité des salariés et de protéger leur santé physique et mentale. Pour ce faire, nous prenons les mesures appropriées et les mettons en œuvre conformément aux principes généraux de prévention énumérés par le Code du travail.

Nous avons renouvelé notre certification ISO 9001 version 2008 en y incluant davantage d'exigences en termes de développement durable, d'environnement et de sécurité. La mise à jour du DUERP a été initiée lors de l'audit annuel. La gestion des sauvegardes a également été améliorée puisque nous dématérialisons désormais toutes les archives ou autres documents officiels.

Concernant l'intégration du personnel, nous travaillons en partenariat avec un Centre d'Aide par le Travail à hauteur de 20 heures par mois.

En matière de formation, cinq de nos huit collaborateurs ont sollicité l'accord de la Direction pour suivre un stage de perfectionnement à l'utilisation du logiciel de gestion commerciale mais aussi à la bureautique.

Le choix des collaborateurs est systématiquement entendu puisque tous les employés émettent leurs souhaits lors de la revue de direction annuelle.

En 2012, il est prévu trois nouvelles formations concernant les systèmes de management de la qualité, le perfectionnement linguistique et enfin l'acquisition de compétences techniques sur un produit précis.

Nous attachons une importance toute particulière au respect des droits de l'Homme et du Travail par nos partenaires commerciaux. Nous avons donc inclus comme critère déterminant dans la sélection d'un nouveau fournisseur au Bangladesh l'engagement de ce dernier au respect de notre charte des bonnes pratiques.

Au niveau du respect de l'environnement, nous avons renouvelé la flotte des véhicules de l'entreprise en sélectionnant des voitures qui permettent des économies d'énergie et un rejet moindre de CO<sub>2</sub>. Ainsi nous avons remplacé 3 véhicules passant respectivement à des émissions de 159 g/km à 127 g/km, de 133 g/km à 119 g/km et de 139 g/km à 106 g/km pour la période décembre 2010 à novembre 2011.

Nous encourageons également le covoiturage en adaptant les horaires des collaborateurs lorsque le lieu de domicile le permet.

Enfin, nos efforts sur les produits issus du commerce équitable se poursuivent et nous mettons en avant les avantages liés au développement de cette filière pour permettre à davantage de producteurs africains d'améliorer leurs revenus.

Nos objectifs pour l'année 2012 : minimum 3 % des ventes totales de vêtements par mois et promotion des bienfaits de l'utilisation de ce type d'articles.